



DUSS avec travaux et/ou ingénierie

# Document explicatif Codes 600 et 613

## Réalisation de réarrangements télécoms par le *Demandeur*

Usage en commun et pose d'attache

24 janvier 2025

---

### 1 Définitions

*Code 600* : Autorisation de réaliser le réarrangement des attaches appartenant au Telco via le service d'une équipe accréditée.

*Code 613* : Autorisation de réaliser le réarrangement des attaches appartenant au Locataire.

*Demandeur* : locataire qui produit une demande d'installation.

*Locataire* : locataire propriétaire des installations devant être réarrangées.

### 2 Cas de figures

#### 2.1 Installation du *Demandeur* sur toron *Telco*

Le *Demandeur* obtient du *Telco* l'autorisation de procéder au réarrangement des attaches du *Telco* via le service d'une équipe accréditée.

Le *Demandeur* obtient du *Locataire* l'autorisation de procéder au réarrangement des attaches du *Locataire*.

- Hydro-Québec prend connaissance de l'autorisation accordée et appose le *Code 600* aux lignes visées.
- Hydro-Québec prend connaissance de l'autorisation accordée et appose le *Code 613* aux lignes visées.
- Hydro-Québec procède aux travaux sous sa responsabilité.

#### 2.2 Installation du *Demandeur* sur toron *Locataire*

Le *Demandeur* mandate Hydro-Québec d'informer le *Telco* que le réarrangement des attaches du *Telco* sera effectué par le *Demandeur* via le service d'une équipe accréditée.

Le *Demandeur* obtient du *Locataire* l'autorisation de procéder au réarrangement des attaches du *Locataire*.

- Hydro-Québec procède à la création d'une *DCT* pour informer le *Telco* des travaux qui seront réalisés; fourni les plans et grilles de relevés associées et appose le *Code 600* aux lignes visées.
- Hydro-Québec prend connaissance de l'autorisation accordée et appose le *Code 613* aux lignes visées.
- Hydro-Québec procède aux travaux sous sa responsabilité.

### 3 Critères permettant une demande de code 600 ou 613 en parc HQ

- *Code 600* et *Code 613* demandés pour toutes les lignes de la demande aérienne nécessitant des travaux de réarrangements d'attaches appartenant au *Telco* ou au *Locataire*.
  - Le *Demandeur* produisant une demande de *Code 600* est autorisé à réaliser exclusivement les travaux des Codes 601 « Baisser le toron existant », 602 « Monter le toron existant », 603 « Remplacer l'hauban

existant », 604 « Ajouter un hauban », 605 « Retensionner l'hauban existant », 608 « Retensionner un hauban de tête » et 609 « Retirer un hauban ».

- Le *Demandeur* produisant une demande de *Code 613* est autorisé à réaliser les travaux approuvés par le *Locataire*.
- La demande peut contenir des travaux de réarrangement de la basse tension.
- La demande peut contenir des travaux d'implantation d'une MALT.
- La demande peut contenir des travaux d'implantation d'ancrage pour les besoins télécoms (Telco et Locataire) seulement et uniquement si le demandeur réalise l'ensemble des travaux en code 600 ou 613.
- Aucuns autres travaux ne devront être requis dans le cadre de la DUSS visée.
  - Exemples non autorisés :
    - Anomalie à évaluer.
    - Travaux ou intervention sur le terrain requis par le *Telco* ou un *Locataire*, excluant les réarrangements d'attaches réalisés par le *Demandeur* et accordés en *Code 600* et *Code 613*.
    - Travaux ou intervention sur le terrain requis par Hydro-Québec, excluant les exceptions citées.
    - Ajout/remplacement de structure.

## 4 Traitement de la demande

### 4.1 Émission d'une demande à Hydro-Québec

- Émission d'une DUSS option « Avec travaux et/ou ingénierie »
- Particularités aux documents requis :
  - Inscrire dans le champ « Section travaux HQ » de la grille UDS :
    - Cocher Travaux effectués par le tiers :
    - Sélectionner les *Code de travaux* requis (600, 613 ou (600 et 613))
    - *Code 600* [nom du Telco] [travaux à réaliser]
    - *Code 613 octroyé par* [nom du locataire propriétaire de l'installation] [travaux à réaliser]
    - Dans les cas où le *Demandeur* a obtenu/obtiendra du propriétaire l'autorisation requise, l'émission simultanée des DUSS à Hydro-Québec et au propriétaire est autorisée).

Section travaux HQ	Analyse de risques favorable :	Travaux effectués par le tiers :	X	Code de travaux :	600 et 613
Code 600 [nom du Telco] [travaux à réaliser]					
Code 613 octroyé par [nom du locataire propriétaire de l'installation] [travaux à réaliser]					

### 4.2 Réception de la demande par Hydro-Québec

- Création d'une DCT pour informer le *Telco* (le *Demandeur* ne s'installe pas sur le toron du *Telco* visé par la demande)
- Frais et suivi :
  - Ajout des frais d'ingénierie d'Hydro-Québec
- Demande aérienne :
  - Ajout du code de réponse 600 pour les travaux de réarrangement d'attaches *Telco*.
  - Ajout du code de réponse 613 pour les travaux de réarrangement d'attaches *Locataire*.
- Statut :
  - À l'étude pour l'analyse par Hydro-Québec.
  - En travaux préparatoires pour la réalisation des travaux d'Hydro-Québec.